

Addendum économique à l'accord entre la Société médicale et Travail sécuritaire NB

Mis en œuvre le 1<sup>er</sup> octobre 2014

Paiements d'aide médicale des médecins au cours de l'année fiscal de 1<sup>er</sup> octobre 2012 à 30 Septembre 2013:

(À l'exclusion des services de rapport et des services accélérés) 4 605 882 \$

Pourcentage de la répartition des honoraires de l'Assurance-maladie (RHAM) affecté aux unités de code de service :

Pourcentage total de la RHAM affecté aux codes de service : 0,00 %

Pourcentage - fournisseurs pertinents et services pertinents : 0,00 %  
(% de la RHAM aux codes de service)

Augmentation de l'IPC pour le Canada le 30 juin 2014 : 1,43 %

% de la RHAM aux codes de service 0,00 %

Variation en pourcentage des taux unitaires en dollars 1,43 %  
(Augmentation de l'IPC moins % de la RHAM aux codes de service)

Budget des paiements d'aide médicale des médecins pour l'année fiscal de 1<sup>er</sup> octobre 2014 à 30 Septembre 2015:

Budget total 4 806 743 \$

Élément du budget lié aux coûts de changement 0 \$

Élément du budget lié à la rétroactivité 4 806 743 \$

Nouveaux taux unitaires en dollars à mettre en œuvre le 1<sup>er</sup> octobre 2014

Taux provisoires :  Non  Oui

Anesthésie : 23,52 \$

Omnipraticien : 2,32 \$

Spécialiste 2,38 \$

**La Société médicale du Nouveau-Brunswick**

**Travail sécuritaire NB**

\_\_\_\_\_  
Nom : John Maher

Poste : Directeur des questions économiques

Date :

\_\_\_\_\_  
Nom : Dr Douglas Margison

Poste : Directeur médical

Date :